

REVUE DE PRESSE du 12 janvier 2012

DOPAGE A LA NICOTINE : DU TABAC MELANGE A DU VERRE PILE...

Ouest-France - 06 janvier 2012

De la nicotine dans les urines des sportifs

Une étude du laboratoire antidopage de Lausanne de 2011 a révélé un pourcentage élevé de nicotine dans l'analyse de 2 200 échantillons d'urines, prélevés chez des sportifs de haut niveau représentant 43 sports.

Cette étude est reprise par le professeur Jean-Louis Montastruc, directeur de l'antenne médicale Midi-Pyrénées de prévention du dopage, dans son dernier bulletin d'information. Or les sportifs ne sont pas des fumeurs... « Il ne s'agit pas de la nicotine de nos cigarettes car un athlète a plutôt intérêt, s'il veut maintenir ses performances, à ne pas fumer, confirme le Professeur Montastruc. Il s'agit de tabac en poudre (Ndlr : appelé aussi « tabac à mâcher ») qui est glissé entre la lèvre supérieure et la gencive, et connu sous le nom de snus. »

Du verre pilé pour créer des microlésions

Et, pour augmenter l'effet de la nicotine, certains auraient pris l'habitude de mélanger ce tabac avec du verre pilé, « afin de créer des microlésions de la muqueuse buccale et favoriser l'absorption sanguine de la nicotine ».

La nicotine, absorbée par ce biais, stimule rapidement le système nerveux : elle améliore l'attention, favorise la mémorisation, et a une action anxiolytique... Autant de facteurs qui peuvent améliorer la performance sportive de façon significative.

Le ski et le hockey sur glace particulièrement touchés

Les sports les plus représentés seraient le ski et le hockey sur glace. Mais des pourcentages non négligeables de nicotine ont été trouvés aussi chez des sportifs pratiquant le biathlon, le basket-ball, le volley-ball, le rugby, le football...

Les risques liés à cette pratique sont nombreux pour la santé du sportif : « Cardiovasculaires (développement d'hypertension artérielle, troubles du rythme cardiaque, morts subites), psychiatriques (trouble du comportement voire même suicide) et enfin cancers (notamment de la cavité buccale ou pancréatique) », précise le Pr Montastruc, pharmacologue.

L'agence mondiale antidopage a placé la nicotine à son programme de surveillance pour l'année 2012.

CYCLISME-DOPAGE : BAUGE SUSPENDU ET DECHU

Europe1 - 6 janvier 2012

Le Français Grégory Baugé a été déchu de son titre de champion du monde de l'épreuve de vitesse de cyclisme sur piste conquis en mars 2011. Le Pistard paie le prix d'une suspension rétroactive prononcée pour manquement aux obligations de localisation dans le cadre du contrôle antidopage. Cette sanction, qui court du 23 décembre 2010 au 23 décembre 2011, entraîne également pour la France la perte du titre mondial de vitesse par équipes, que Baugé avait conquis avec ses deux coéquipiers, Kevin Sireau et Michael d'Almeida.

REVUE DE PRESSE du 12 janvier 2012

LE FRANÇAIS YOANN OFFREDO RISQUE UNE SUSPENSION

Ouest-France - 06 janvier 2012

Le jeune espoir du cyclisme français Yoann Offredo risque une suspension pour avoir manqué trois contrôles antidopages, a déclaré vendredi un responsable de l'Union cycliste internationale (UCI). «Il a manqué trois contrôles dans les 18 derniers mois», a dit cette source à propos du coureur de la formation FDJ-BigMat, âgé de 25 ans. L'UCI a informé la Fédération française de cyclisme de cette infraction au code de lutte contre le dopage, a précisé le responsable de la fédération internationale. Yoann Offredo, qui s'est souvent distingué lors des classiques, risque de trois mois à deux ans de suspension.

CAVENDISH A MANQUE UN CONTROLE ANTI-DOPAGE

7sur7 – 06/01/2012

Selon la Gazzetta dello Sport, Mark Cavendish aurait loupé un contrôle anti-dopage hors-compétition en 2011. En fait, le Manois aurait failli à ses obligations en matière de "whereabouts" (données de location).

"C'était une erreur de ma part. J'étais parti en tournage avec une équipe de la BBC et du Giro sur l'Etna. C'était une simple faute administrative", a-t-il réagi.

Pour l'instant, le champion du monde sur route ne risque aucune sanction disciplinaire. S'il contrevenait à trois reprises aux règles de localisation, il pourrait être suspendu. "Nous n'avons aucun doute sur son intégrité", a tempéré Dave Brailsford, le manager de Team Sky, la nouvelle formation du Britannique.

UN JOUEUR JUNIOR SUSPENDU POUR DOPAGE

Canoë - 06/01/2012

OTTAWA – La Ligue canadienne de hockey (LCH) et le Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES) ont annoncé vendredi que le porte-couleurs des 67's d'Ottawa Daniel Broussard avait été suspendu pour huit rencontres.

Les autorités concernées ont découvert, grâce à un échantillon d'urine recueilli durant un contrôle antidopage réalisé en novembre 2011, la présence de méthylhexanéamine, un stimulant interdit.

Celui-ci se retrouve dans la liste des produits interdits par l'Agence mondiale antidopage, à laquelle souscrit la LCH. Au Canada, la méthylhexanéamine n'est pas un ingrédient trouvé dans les médicaments autorisés par Santé Canada, mais est présente dans certains suppléments.

«Le joueur Broussard et l'équipe de hockey des 67's d'Ottawa ont été coopératifs durant tout le processus. Nous sommes totalement convaincus que le joueur en question a utilisé un supplément acheté en vente libre dans un point de vente au détail local et ignorait qu'il renfermait une substance interdite, a déclaré le président de la LCH, David Branch, dans un communiqué.

«Les athlètes qui décident d'utiliser des suppléments doivent faire preuve d'une extrême vigilance quant à l'origine de ces produits et à l'usage qu'ils comptent en faire. Conformément aux règlements antidopage de la LCH, les athlètes demeurent entièrement responsables de toute substance interdite qui se retrouve dans leurs échantillons, peu importe comment elles s'y sont retrouvées ou si la violation a été commise par inadvertance.»

REVUE DE PRESSE du 12 janvier 2012

LA MEDECINE DU SPORT DOIT-ELLE VISER A L'AMELIORATION DES PERFORMANCES ?

La Croix – 09/01/2012

« Historiquement, elle s'est développée autour de cette logique » Patrick Mignon, responsable du Laboratoire de sociologie à l'Institut national du sport et de l'éducation physique (Insep)

« Quasiment tous les dopants sont, à l'origine, des produits médicaux ayant été détournés de leur usage avec, parfois, la complicité de médecins. Ce lien entre le dopage et la médecine a été, on le sait, institutionnalisé par l'État en RDA ou en URSS. Mais on a aussi de nombreux exemples d'affaires de dopage où des médecins isolés ont lancé ou cautionné des pratiques illégales. Ensuite, on peut aussi s'interroger sur le rôle de la médecine comme facteur d'amélioration de la performance sportive dans un cadre restant légal. Historiquement, l'implication des médecins dans le sport s'est faite dans un contexte plus large d'évolution de la médecine et de ses objectifs.

À la fin du XIXe siècle, on a vu apparaître un courant scientifique défendant l'idée que la médecine ne devait plus être considérée uniquement comme un moyen de guérir des malades, mais aussi comme un outil d'amélioration globale de la vie des individus. C'est dans ce contexte que s'est faite l'implication des médecins dans le sport, avec comme objectif d'augmenter les performances des athlètes. Prenons le cas de l'autotransfusion sanguine, qui a finalement été déclarée illégale en 1984. Cette technique est née de recherches universitaires conduites en Suède dans les années 1960-1970 par des médecins reconnus, dont l'objectif était clairement d'améliorer les performances sportives.

Leurs interrogations éthiques ne portaient pas sur l'accord entre cette découverte et la morale sportive, mais sur le fait de savoir s'il fallait ou non obtenir le consentement des sportifs qu'on souhaitait transfuser. Aujourd'hui, la médecine du sport est toujours traversée par une tension née d'une double logique sur sa finalité : celle d'une médecine de la réparation et du soin et celle d'une médecine de la performance. Il n'est peut-être pas toujours simple pour un médecin, salarié d'un club professionnel, d'opposer sa déontologie face à la pression du président ou de l'entraîneur pour que tel joueur blessé puisse récupérer au plus vite pour être sur le terrain le week-end suivant ».

« Nous sommes des médecins du soin et de la prévention » Professeur Pierre Rochcongar, Chef du service de médecine sportive du CHU de Rennes, président de la commission médicale de la Fédération française de football

« Les missions des médecins du sport sont très claires : leur rôle est d'être des praticiens du soin et de la prévention, pas d'améliorer la performance des sportifs par des techniques plus ou moins artificielles ou déviantes. La très grande majorité des médecins du sport ont une déontologie et un sens de l'éthique qui leur permettent de faire leur métier avec indépendance et de ne pas faire n'importe quoi, même s'ils sont liés à une équipe. Dans un club, un médecin peut très bien œuvrer pour que les joueurs aient des conditions de préparation, de récupération ou d'alimentation optimales.

Mais l'objectif n'est pas de les rendre plus "performants", avec toute l'ambiguïté que peut recouvrir ce terme. La priorité est de protéger la santé du sportif et de faire en sorte qu'il puisse exercer son activité dans les meilleures conditions possibles. Ensuite, il ne faut pas non plus exagérer l'importance de ces "pressions" qui seraient exercées sur les médecins dans les clubs, de la part des entraîneurs ou des dirigeants. Il faut d'ailleurs être conscient que la première demande, pour être de retour sur le terrain le plus tôt possible, vient souvent du joueur lui-même, qui a parfois du mal à accepter l'idée de rater un match important.

Et le rôle du médecin est de ne rien lui cacher de la gravité éventuelle de sa blessure et des risques qu'il prendrait, pour sa santé ou pour la suite de sa carrière, à ne pas respecter le temps nécessaire pour récupérer. J'ai été médecin de l'équipe de France de football de 1988 et de 1993, et jamais on ne m'a demandé d'utiliser mes compétences de médecin pour accélérer le retour sur le terrain d'un joueur insuffisamment rétabli. Il est certes arrivé plusieurs fois que Michel Platini, qui était alors sélectionneur, me demande si tel joueur, qui se blessait le mardi, serait en mesure de jouer le samedi suivant. Il sollicitait juste un avis médical dont je gardais l'entière maîtrise. Et si un joueur devait être mis en arrêt de travail dix jours, je le disais en toute liberté. »

REVUE DE PRESSE du 12 janvier 2012

QUAND LA MALADIE TOUCHE D'ANCIENS CHAMPIONS

La Croix – 09/01/2012

Treize juillet 1967. Une date tragique dans l'histoire du Tour de France. Ce jour-là, sous une chaleur caniculaire, le coureur britannique Tom Simpson fut victime d'un malaise mortel dans l'ascension du mont Ventoux. Un accident cardiaque lié à la fatigue, la chaleur, mais aussi à la prise d'amphétamines.

Ce décès, véritable électrochoc sur la Grande Boucle, suscita la première prise de conscience des dangers du dopage pour la santé des coureurs. « à partir de là, on a commencé à s'interroger sur les effets des amphétamines », explique le docteur Gérard Dine, chef du service d'hématologie de l'hôpital de Troyes (Aube). « à court terme, ces substances peuvent entraîner des accidents neurologiques ou cardiaques et, à plus long terme, des phénomènes d'addiction. On a ainsi vu des sportifs devenir, pendant ou après leur carrière, de véritables toxicomanes », ajoute ce praticien.

Le cas de Tom Simpson est loin d'être isolé. Ces quarante dernières années, de nombreux décès « suspects » ou problèmes de santé, parfois graves, ont été recensés chez des sportifs ayant eu recours au dopage. Sans qu'il soit possible de conclure à un lien de cause à effet. « Certains médecins se montrent très affirmatifs, mais sans toujours avoir les preuves scientifiques de ce qu'ils avancent », constate le docteur Olivier Coste, responsable d'un diplôme sur la prévention du dopage à l'université de Montpellier. « Il ne s'agit pas de nier que le dopage peut présenter des risques pour la santé. Toute prise d'un médicament, surtout à des doses "extra-thérapeutiques", expose à un risque d'effets secondaires. Mais on est obligé de constater qu'il existe peu de travaux scientifiques solides sur ce sujet », ajoute ce médecin.

En poste à la Fédération française de cyclisme de 1972 à début 1976, le docteur Jean-Pierre de Mondénard (1) déplore le faible nombre d'études dans ce domaine. « C'est un sujet tabou dont les institutions sportives n'ont pas envie d'entendre parler », affirme ce praticien qui, dès les années 1970, a mené des investigations. « En 1979, j'ai publié un article dans Le Quotidien du médecin pour constater que, de 1975 à 1977, 17 jeunes coureurs étaient morts de crise cardiaque. Ce qui était troublant, c'était qu'à chaque fois qu'une autopsie avait été pratiquée, on avait retrouvé la trace d'amphétamines », explique le docteur de Mondénard, qui, en 1999, a publié dans Le Nouvel Observateur les résultats d'une étude conduite avec le service de biostatistiques de l'Institut Curie « On avait examiné les causes de décès chez les français ayant participé au Tour de France entre 1947 et 1998. Et on avait constaté qu'entre 25 et 34 ans, ces coureurs avaient cinq fois plus de risque de décéder d'un accident cardiovasculaire que la moyenne des Européens du même âge », indique le médecin.

Mais les données les plus fournies sur les effets délétères du dopage sont venues d'Allemagne, notamment en 2006, quand le comité olympique national annonça que 167 anciens sportifs de l'ex-RDA recevraient une indemnisation pour avoir souffert de problèmes de santé consécutifs à un « dopage d'État » pratiqué à leur insu entre 1970 et 1989. « grâce à ces études menées en Allemagne, on a pu documenter les effets catastrophiques des stéroïdes anabolisants, ces dopants très en vogue à cette époque, souligne le docteur Dine. Cela a permis d'établir que ces produits avaient entraîné chez les femmes problèmes de "virilisation", perturbations endocriniennes, problèmes de fertilité et cancers gynécologiques. Chez les hommes, on a constaté une augmentation du nombre de cancers du foie et de la prostate. Dans les deux populations, on a recensé des troubles psychiatriques. »

(1) Dopage dans le football, 2010, éd. J.-C. Gawsewitch.

LES RAVAGES DU DOPAGE DES SPORTIFS ECLATENT EN ALGERIE

La Croix – 09/01/2012

Mohamed Kaci-Saïd a soudain un silence. Dans le flot de son récit, l'émotion, quand il évoque son ami, son « frère », Mohamed Chaïb, le submerge. Mohamed Chaïb, ancien footballeur international comme lui, a perdu Lilia, sa fille aînée. « Elle lui a dit : "Papa, je crois que je t'ai fatigué toutes ces années, j'ai envie d'arrêter, de partir." » Il est sorti et, à son retour, elle n'était plus là. Lilia était née handicapée en 1986.

REVUE DE PRESSE du 12 janvier 2012

À l'époque des années de gloire des deux compères du même quartier de Kouba, sur les hauteurs d'Alger. Kaci-Saïd a joué la Coupe du monde de 1986. Contre le Brésil de Socrates, le mythique capitaine philosophe décédé le mois dernier. Privilège rare. Dans son quartier, où il possède un magasin de prêt-à-porter de luxe, il est « l'emblème des belles années de l'Algérie », dit de lui un ami. Madina, sa fille, est née l'année d'avant, le 16 janvier 1985. « Le médecin a voulu me prévenir avant que je ne la voie. Il m'a parlé d'un petit problème. » Très vite, « ma mère me prévient : ta fille ne bouge pas comme les autres bébés. Pas de réflexe. »

L'électroencéphalogramme montre un handicap neurologique. C'est le début d'un enfer. Madina ne sait pas se nourrir. Elle fait de brûlants accès de fièvre. Passe des nuits entières à l'hôpital dans des bassines d'eau froide, flirte avec la mort. Elle survit. « Beaucoup d'amour autour d'elle. La sœur Sadou au centre d'accueil d'El-Harrach a fait pendant des années un travail extraordinaire. » Médecins, kinés, orthophonistes redressent doucement la silhouette de Madina et la mêlent au monde.

Sauvée. « Aujourd'hui, elle marche et parle. Tout le monde la connaît à Kouba. Elle est passée sur une chaîne arabe à la télévision avec le visage flouté à ma demande. Elle n'a pas apprécié. Elle voulait se voir à l'écran. » Derrière ce miracle de persévérance, des vies en miettes : « il faut savoir ce que c'est que d'être parent d'un enfant handicapé mental comme Madina. Je pense à sa mère surtout. Moi, je m'évade quelques instants. Elle, c'est en continu. Elle n'en peut plus. » Nouveau silence.

Les deux stars du football vivent leur histoire à huis clos. Le couple de Kaci-Saïd a même perdu Kawther, une fille, décédée mystérieusement après sa naissance en 1996. Jusqu'au jour où, vers la fin des années 1990, un autre ancien joueur de l'équipe nationale de football, Djamel Menad, appelle Mohamed Kaci-Saïd pour inscrire sa fille à l'école l'école spécialisée où se trouvait Madina. « Elle avait le même handicap. Je ne le savais pas. » C'est ensuite, lors d'un voyage pour une tournée de gala au Canada des anciens footballeurs passés par la sélection nationale, qu'apparaît au grand jour l'étendue des « anomalies ». Une douzaine de cas, rien que parmi ces footballeurs de haut niveau. « Pour nous, cela était devenu clair qu'il existait un lien entre ce que nous donnaient nos médecins durant un moment de notre carrière et les handicaps de nos enfants. » Mohamed Chaïb a eu trois filles myopathes, une maladie d'origine génétique qui, a priori, n'a rien à voir avec le dopage. Mais, en France, le médecin qui examine le couple leur aurait dit que « génétiquement, il n'a y a aucune raison que vos enfants présentent de telles pathologies ». Son regard s'allume en revanche lorsque Mohamed Chaïb lui rappelle son passé de sportif de haut niveau. Dans les pathologies liées au dopage de ces années-là, évoquées par le médecin français, trois seraient présentes chez les enfants handicapés des footballeurs algériens. Trop de coïncidences, dans une population réduite, pendant une période bien identifiée, celle de la réforme sportive. De quoi faire surgir les questions.

En 1977, l'État algérien, encore sous la direction de Houari Boumediene, adoptait le schéma d'organisation du sport d'élite en vigueur dans les pays de l'Europe socialiste. Le rôle de la médecine sportive y est essentiel. « Il y avait de nombreux médecins russes ou tchèques, ces années-là, même dans les clubs, se rappelle Kaci-Saïd. Nous prenions tous les matins des comprimés sans savoir ce que c'était. Le médecin russe, Sacha, de l'équipe nationale nous disait que c'était des fortifiants. Je lui faisais confiance. »

Depuis qu'il a éclaté, le scandale du dopage des années 1980 a délié les langues. Des judokas, des handballeurs ont révélé leur drame familial. Ils ont élevé des enfants lourdement handicapés sans se douter durant de longues années de la cause de ces malformations. « Nous discutons entre nous. Ce sont partout les mêmes réponses. Pas de problème de consanguinité dans le couple. Pas de terrain héréditaire. Que des points d'interrogation. C'est comme si nos enfants étaient nés à Tchernobyl ! »

C'est la génération dorée qui a fait briller l'Algérie du football – victoire historique contre l'Allemagne en Coupe du monde en 1982 – qui est au cœur de l'affaire. Son « unité » a volé en éclats à travers les manchettes de journaux, depuis quelques semaines. L'un des sélectionneurs nationaux de cette époque, Mahieddine Khalef, a voulu défendre son palmarès : « nous subissions des tests anti-dopage comme tout le monde. Il n'y avait rien d'anormal. » Ses anciens joueurs ont réagi. « Dieu seul sait ce que nous avalions en ce temps-là », a déclaré Nacer Eddine Drid, gardien de but au Mondial du Mexique (1986). Même Mustapha Dahleb, star du PSG des années 1970, et international algérien de l'époque, réclame pour ses amis de savoir la vérité. Kaci-Saïd est, lui, persuadé que les médecins russes utilisaient l'Algérie comme laboratoire et ses joueurs comme cobayes, avant d'appliquer les méthodes de préparation « chimique » chez eux. « Je ne peux pas dire que mes performances devaient quelque chose au dopage. J'étais bon déjà dans les catégories de jeunes avant d'aller en sélection nationale. Nous avons fait l'objet d'expériences, voilà ce que je pense. »

Les victimes des années triomphantes du sport d'État ont pris le temps de la maturation pour demander des comptes. « C'est un problème de santé publique. Il faut que le gouvernement ordonne une enquête. Le président du comité olympique, le docteur Hanifi, a bien déclaré qu'on lui avait caché nos dossiers médicaux qu'il réclamait en tant que

REVUE DE PRESSE du 12 janvier 2012

directeur du centre médical sportif. » De la matière pour une enquête judiciaire. Les victimes vont constituer un collectif d'avocats. Mohamed Kaci-Saïd et Mohamed Chaïb sont les porte-parole des victimes. « Nous n'allons pas lâcher maintenant. Nous voulons la vérité. Avec le temps, notre histoire a grandi. Elle devient difficile à porter. Je vois les filles de Mohamed Chaïb. Elles perdent chaque année l'usage d'une partie de leur corps. Elles n'ont plus que le regard pour nous demander pourquoi tout cela. »